

LE MINISTRE

Paris, le **- 9 FEV. 2018**

Nos Réf. : ACP/2017/45283

Vos Réf. : Votre lettre du 07/12/2017

Madame la Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur votre préoccupation relative à la publication tardive des textes d'application de la loi du 28 février 2017 dite « égalité réelle outre-mer ». Vous insistez notamment sur les difficultés rencontrées par les familles endeuillées qui ne peuvent bénéficier de l'aide au transport de corps créée par cette loi pour le cas où l'un de leur membre serait décédé à l'occasion d'un déplacement en métropole ou en outre-mer, en raison de l'absence de publication de l'arrêté fixant le niveau de la condition de ressources à laquelle le bénéfice de cette aide est subordonné.

Je partage votre ambition de voir la loi pleinement applicable le plus rapidement possible, a fortiori au cas particulier. Je n'ignore pas, en effet, la charge que peut représenter, pour nos concitoyens d'outre-mer, les frais de transport liés aux obsèques d'un de leurs proches. C'est un sujet sur lequel mes services ont activement échangé avec ceux de la ministre des Outre-mer. L'arrêté en question sera très prochainement publié, je m'y engage.

Monsieur Mathieu Lefèvre, conseiller parlementaire au sein de mon cabinet, se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions. Vous pouvez le joindre au 01 53 18 45 04.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Gérald DARMANIN

Madame Ericka BAREIGTS
Ancienne Ministre
Députée de la Réunion
Assemblée nationale
75355 Paris 07 SP